



## Recouvrement d'une dette de 2007

Par **nenoel**, le **19/02/2018** à **20:31**

Bonjour,

J'ai une petite questions : le Trésor Public du Mans (72) vient de m'envoyer une notification d'opposition à tiers détenteur pour une dette qui date de 2007, ont'il le droit ?

Merci de vos réponses.

Par **Visiteur**, le **19/02/2018** à **21:22**

Bsr,

Oui, bien sur !

Si l'erreur vient de vous, ce délai peut atteindre 10 ans. Dans tous les cas, attention aux majorations !

Par ailleurs, souvenez-vous que l'envoi d'une lettre recommandée vous proposant une rectification interrompt le délai, qui repart alors de zéro.